



TRACT AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS ET STATUTAIRES

Montreuil, le 04 septembre 2023

RETRAITE/FIN DE CARRIÈRE

12 MOIS ? 18 MOIS ? 24 MOIS ? CE N'EST PAS ASSEZ !

Le Gouvernement a décidé de mettre en application sa réforme des retraites injuste, injustifiable et injustifiée après une série de coups de force institutionnels.

Pour autant, la bataille n'est pas finie et entre maintenant dans une nouvelle phase, dans la branche ferroviaire et à la SNCF, avec l'ouverture prochaine de négociations.



La réforme des régimes spéciaux en 2007 sous l'ère Sarkozy, voyait l'âge de départ en retraite des cheminots repoussé de 2 ans.

Sous la pression du rapport de force, les cheminots, avec la CGT, gagnaient la mise en œuvre de dispositifs de Cessation Progressive d'Activité (CPA) dus à la pénibilité et contenant plusieurs formules innovantes, dont celle de 24 mois pour les ASCT. Ces mesures étaient étendues aux cheminots contractuels.

Depuis 2007, jamais la direction n'a souhaité faire évoluer ces dispositifs alors que, dans les faits, l'âge de départ effectif à la retraite n'a cessé d'être repoussé tant pour les cheminots statutaires que contractuels.

Selon la CGT, il est donc l'heure d'ouvrir de nouvelles négociations, sous la pression d'un rapport de forces conséquent, afin de GAGNER DES CPA de plus longue durée POUR TOUS, en prenant en compte les contraintes avérées et les spécificités liées à l'exercice des métiers du ferroviaire.

Ainsi, la CGT des Cheminots va, dans les jours et semaines à venir, exiger l'ouverture de négociations sérieuses sur la création d'une CPA FERROVIAIRE, applicable à tous les cheminots et dont la durée devra aller au-delà des formules existantes.

D'ores et déjà, nous invitons les cheminots, toutes générations confondues, à s'emparer de cette question, à en débattre et à construire la revendication avec les militantes et militants de la CGT.

En parallèle exigeons :

- Un référendum national sur la réforme des retraites après plus de 6 mois de contestation.
- La réouverture du régime spécial et son extension à TOUS les cheminots de la branche avec un retour au départ à 50 et 55 ans ;
- Des mesures spécifiques de déroulement de carrière et la fin de carrière.

La victoire est possible ! Elle devra passer par la force collective et s'envisagera inévitablement par la mise sous contrôle et sous pression, y compris par la grève.

Allons chercher une cessation progressive et progressiste d'activité pour TOUS !

TRAVAILLER MOINS, VIVRE MIEUX ET EN BONNE SANTÉ !

**1^{ère} étape : 26 septembre 2023
pour une grève nationale tous services !**

